

> MONITEUR D'ATELIER



LA FORMATION

Diplôme préparé :

- Titre Professionnel Moniteur d'Atelier.

Durée de la formation :

- 12 mois

Contenu :

- La formation se répartit en 3 blocs de compétences :
- > **Bloc 1** : Accompagner les personnes accueillies dans l'atelier au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.
- > **Bloc 2** : Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/hors les murs.
- > **Bloc 3** : Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation.

Modalité pédagogique :

- Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

Validations et certifications :

- Epreuves de certification: rédaction d'un écrit et entretien oral de 75 minutes à partir d'un dossier professionnel.

Pré-requis :

- Avoir réussi les sélections.

LE METIER

Le Moniteur d'Atelier exerce son métier auprès de travailleurs en situation de handicap en ESAT ou en entreprise adaptée. Il accompagne des travailleurs en situation de handicap qu'il s'agisse d'un handicap physique, psychique, intellectuel, sensoriel et/ou d'exclusion sociale.

Ses activités quotidiennes s'articulent autour de trois axes :

- accompagnement des personnes en situation de handicap au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- animation et organisation de la production de biens et de services.
- gestion et développement des compétences individuelles.

OBJECTIFS

Les participants seront capables de :


- Accompagner les personnes accueillies dans l'atelier au sein d'une équipe pluri-professionnelle.
- Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs.
- Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation.
- Réussir les certifications.
- S'insérer professionnellement.


PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS


Le moniteur d'atelier exerce essentiellement dans les établissements d'accueil de personnes handicapées (ESAT, entreprise adaptée...). Le Titre Pro MA est une passerelle vers la formation du DE Educateur Technique Spécialisé.

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, réglementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

 **PUBLIC VISÉ**
jeunes de moins de 29 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

 **OBJECTIF**
Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

 **DÉFINITION**
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

 **LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**
En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	âge < 18 ans	18 ans < âge > 21 ans	âge > 21 ans
1ère année	25 %	41 %	53 %
2ème année	37 %	49 %	61 %
3ème année	53 %	65 %	78 %

(*À minima, à titre indicatif uniquement)

TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand. Voir sur notre site internet.

ACCÈS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées. Accessible aux personnes avec un handicap.

MODALITES D'ACCÈS

3 étapes à suivre

01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : www.cfapss-normandie.com (tout au long de l'année)

02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage. (date et délais chez nos partenaires : voir sur notre site internet).

03 • AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLÔME D'ÉTAT (PRÉ-REQUIS)

CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

www.cfapss-normandie.com